



# SOCIETE NAUTIQUE GRAU DU ROI / PORT CAMARGUE

S.N.G.R.P.C. – Yacht Club – Quai d’Escale – 30240 PORT CAMARGUE

## Compte rendu du comité directeur SNGRPC du samedi 11 mai 2019

Présents: Dominique Laplante, Jean-Luc Wuhrlin, Guy Valentin, Serge Mikoff, Michel Chadelas, Denis Reynaud, Christian Charée, Jean-Louis Barlatier, Christophe Abric, Jean-Louis Lecoq, Patrick Locheron, Jean-Louis Saudrais

Excusés: Benoit Audema, Corinne Tournassat, Gilles Grasset,

### 1. Validation du Compte rendu du CD du samedi 30 mars 2019.

Remarque de Jean-Louis Saudrais et de Dominique Laplante :

Il est indiqué que pour un souci de simplification nous avons établi une règle d'équilibrage des budgets pour chaque régates en prenant en compte les surcoûts générés par la régates. Les coûts fixes du club étant pris sur les cotisations et les subventions. En effet nous avons environ 30 000€ entre la subvention mairie secrétaire et les cotisations. Cela correspond aux 25 000€ de salaire brute avec les charges + 5000€ de charges de bureau (photocopie..).

Nous avons 3 sources de revenus équivalentes : les cotisations, les subventions et les régates.

Il est demandé que pour chaque régates un même document type de budget soit établi. Ce document sera utilisé par chaque responsable de régates. Sur ce document seront indiqués les surcoûts générés par la régates avec des forfaits journaliers ex : Cantadoc, Diplomatico...

Jean-Louis Saudrais et Jean-Luc Wuhrlin prépare ce document à valider pour le prochain comité directeur.

Pour les autres points le compte rendu est validé à l'unanimité des présents et représentés.

### 2. Compte rendu financier

La trésorerie est stable. Le compte administratif de fin avril fait apparaître un déficit de 5000€ qui s'explique par le fait que la facture de location du bâtiment de la capitainerie a été reçue et que la subvention en contre partie de la mairie n'a pas encore été reçue.

Il est demandé à Jean-Louis Barlatier de vérifier le montant des adhésions en mai 2019 par rapport à celle de 2018 à la même période.

Le transfert de charge de 2502€ est mal libellé et correspond au remboursement de l'assurance pour les sinistres.



# **SOCIETE NAUTIQUE GRAU DU ROI / PORT CAMARGUE**

S.N.G.R.P.C. – Yacht Club – Quai d’Escale – 30240 PORT CAMARGUE

Pour les cotisations, il y a une erreur dans le compte de résultat car il faut rajouter les primo adhésions de 2018 qui font partie de 2019 pour environ 3000€. Nous sommes au même niveau que l’année dernière.

### **3. Commission Voile légère**

Voir Document de Corinne Tournassat en pièce jointe.

Vu la situation de l’école de sport nous avons anticipé la fin de celle-ci en septembre 2019. La convention que nous signons avec la régie est pour une année complète sur le loisir et de 6 mois pour l’école de sport.

Dans le cas de l’arrêt de l’école de sport faute d’élèves, nous serons amenés à licencier le moniteur. Nous espérons un retournement de situation mais nous ne pourrions pas maintenir cette école de sport en dessous de 4 élèves.

La journée de l’environnement du 19 octobre 2019. Grande réserve du comité directeur car pas de volontaire cette année pour gérer cet événement.

### **4. Commission Voile Habitable**

#### **Rappel des règles de défraiement des bénévoles engagés dans une régates**

Comme dans tous les clubs FFV :

- Pour les régates en grade 5, le club nourrit les comités et les bénévoles de l’opération avec un sandwich, une bouteille d’eau et un fruit,
- Pour une régates sur plusieurs jours en dessous du grade 5, le principe est pour l’organisateur de nourrir le comité le midi et le soir et de les héberger. Il est important de savoir qu’à partir d’un grade 3 nous pouvons facturer à la FFV le déplacement et les frais des arbitres extérieurs au club.
- Pour la régates de la minimax faisant l’objet d’une convention entre les skippers, comité de course et le club. La règle est que le président du comité de course est pris en charge pour ses repas à concurrence de 25€/jour de course. Le skipper du bateau accompagnateur bénéficie aussi de la même somme de 25€/jour ainsi que le skipper du bateau pointeur. La tradition, à l’initiative des bénéficiaires, est de regrouper ces sommes dans une caisse de bord afin d’en faire bénéficier tous l’équipage. Cette somme ne couvre en aucun cas l’ensemble des frais de repas des bénévoles. En conclusion, la convention ne prévoit pas de nourrir les bénévoles en dehors des bénéficiaires prés cités.
- Les frais engagés par les skippers tels que les dépenses de port ou de gasoil sont remboursés par le club contre factures.

Ces dispositions sont approuvées à l’unanimité par les présents ou représentés du comité directeur.



# SOCIETE NAUTIQUE GRAU DU ROI / PORT CAMARGUE

S.N.G.R.P.C. – Yacht Club – Quai d’Escale – 30240 PORT CAMARGUE

## **Nomination d’un Monsieur Sponsor**

Rappel de Christian Charrée pour obtenir des sponsoring en dehors d’opérations ponctuelles.

## **Bilan de la Gardiane**

Il y a eu 20 bateaux inscrits. Bonnes conditions météo et accueil chaleureux avec apéritif offert par la capitainerie. Il souhaite nous recevoir à nouveau mais un peu plus tard dans la saison. Bon succès pour un redémarrage. Bilan un peu déficitaire.

## **Bilan pour les toques**

9 candidats.

## **Bilan du Lacaze**

29 bateaux d’inscrits. Regret de ne pas avoir fait un triangle pour rendre cette régates moins monotone. Bilan très bénéficière.

## **Organisation de la Rotary**

Annulation et report au 02 juin 2019.

## **Organisation du Trophée 30-16**

Objectif 20 bateaux le samedi et 10 le dimanche. En principe la régates remontera à la FFV car nous aurons les 5 bateaux jaugés.

Pour Christophe Abric cette régates est un test qui déterminera la suite à donner.

## **Organisation de la Sétoise**

Problème d’accueil sur le môle St Louis. Possibilité au quai d’Alger.

Nous attendons une confirmation écrite. Le principe est de faire un repas sur le quai avec le coût de 350€ pour la location de l’espace + le traiteur.

Pour l’organisation, pas de bateau comité. L’arrivée se fera du bord.

Le départ du lendemain se fera une heure plus tard soit 10h30 pour permettre à ceux qui le souhaite d’aller aux halles le matin.

## **Organisation de la Minimax**

Suite à l’essai positif fait sur le Lacaze pour les balises (VDS Racing)

positionnées sur 2 bateaux et au suivi à terre de Didier Neuville il est décidé d’équiper tous les bateaux de la Minimax.

Une attention particulière devra être faites sur la position de celle-ci dans le bateau pour ne pas perdre le signal GPS. Le devis pour 30 balises est de 2040€ TTC et une prise en charge de la ligue d’un minimum de 800€ et peut être 1000€. Comme convenu cette participation de la ligue permet de ramener le prix de 280€ à 250€ tout en maintenant un budget équilibré.

Il est convenu de faire un bilan après cette Minimax pour décider de la reconduction ou pas de ces balises.



# **SOCIETE NAUTIQUE GRAU DU ROI / PORT CAMARGUE**

S.N.G.R.P.C. – Yacht Club – Quai d’Escale – 30240 PORT CAMARGUE

## **Organisation de la Vespérale**

La capitainerie a accepté une arrivée de la régata devant la capitainerie. La prise en charge du drone n’est pas encore actée.

Le prix de cette régata est fixé à 15€.

Le repas est prévu au restaurant « les voiles » pour un budget de 20€ par personne.

Il est demandé que la capitainerie envoie une confirmation de l’autorisation de faire une entrée à la voile dans le port pour des questions d’assurance.

## **Organisation du trophée de la baie**

Celui-ci a lieu dans 15 jours et c’est la Grande Motte qui organise.

En réalité, ce trophée sera organisé par l’Alephcup.

## **5. Commission Croisière et Rallye**

### **Bilan de la Ronde Blanche**

Un très grand succès pour cette manifestation avec 70 personnes aux repas et 43 bateaux au total : 28 bateaux en découverte et 15 bateaux expérimentés pour les équipiers en découvertes.

Ce succès est dû au travail de communication de cette manifestation.

Un très haut niveau de satisfaction des participants.

### **Bilan de la Ronde du Muguet**

25 participants bon niveau de satisfaction.

## **6. Point sur le recrutement de la nouvelle secrétaire**

Présentation du trio de tête pour les candidatures. Nous déciderons du choix ce début de semaine. L’objectif est de recruter pour le 1<sup>er</sup> juin 2019 avec un mois de doublon avec Maryse.

**Fin de réunion : 12h30**

Secrétaire Général  
Jean-Luc Wuhrlin

# **SNGRPC - COMMISSION VOILE LEGERE**

## **COMITE DIRECTEUR 11/05/2019**

**L'école de voile est en situation d'interrogation, car les élèves grandissent et doivent changer de support, cela est un classique de l'école de voile ! Mais c'est préoccupant car le nombre d'enfants diminue à la rentrée.**

**Actuellement, nous avons en voile sportive 6 enfants, mais à la rentrée : 4 sont grands et doivent quitter l'optimist, 1 déménage et quitte la région, 1 sur optimist continue.**

**Pour le laser, 3 des grands ont passé la détection pour le CER Mauguio Carnon et nous attendons la réponse pour mi-mai. En fonction de ce retour, nous connaissons le nombre d'élèves en laser. Aujourd'hui un est potentiellement intéressé.**

**La priorité est donc de recruter de nouveaux élèves en optimist. Nous sommes préoccupés, mais nos actions peuvent encore nous ramener des enfants en nombre suffisant !**

### **INSCRIPTIONS VOILE LOISIR 2019 :**

	Printemps		Automne	
	Stage	Session	Stage	Session
OPTIS	10	5		
CATAS	12	11		
KITE	4	2 (élèves habitués)		

- le moniteur de l'an dernier, Benjamin, est parti. Nous devons donc faire du lobbying intense auprès de l'UCPA !!

- nous avons 5 enfants sur la session de printemps, en cours actuellement : un n'est pas intéressé (surtout les parents ne souhaitent pas, car trop contraignant !), il en reste 4 du Grau du Roi, Port Camargue et Aigues-Mortes. Il y a aussi 2 enfants non inscrits à la session de printemps mais qui avait participé l'an dernier au stage et au criterium, qui pourraient être intéressés.

- je vais leur proposer de prendre part à un entraînement croisé UCPA et Timothy, afin qu'ils voient les grands et naviguent avec eux, les week-ends où nous sommes à port-camargue, **soit les 18/05, 01/06 et 15/06, et je viendrai le samedi 22/06** dernier jour du stage, alors qu'il y a la coupe de la ligue à la Grande Motte.

**Ces samedis, nous serons sur l'eau avec eux et nous devons tout faire pour les accrocher Timothy et moi, mais aussi Serge, Jean-Louis LC, Christian, Jean-Louis S, Jean Luc, Dominique etc >> venez au club à ces 4 dates pour leur parler, leur expliquer et, avec moi, leur donner envie de notre club !**

S'ils accrochent je leur proposerai même de venir après le stage, le 29/6, pour participer au cours avec les grands.

### **VOILE SPORTIVE :**

- fin de saison Ligue fin juin avec finale de Ligue à Saint-Cyprien et coupe de Ligue à la Grande-Motte, ensuite stage pré France et Championnat de France à Martigues et CIE à Plérins.

Cette année pour les championnats de France minimes, il y aura 8 jeunes sélectionnés pour l'Occitanie : 5 garçons et 3 filles. Si tout va bien, 3 des 5 garçons seront de la SNGRPC !

### **MANIFESTATIONS SPORTIVES :**

- critérium départemental du Gard le 6 octobre 2019

### **VOILE LEGERE CATAS**

- où en est-on de la remise en état des catas ? Pour quand peut-on envisager de les proposer aux adhérents ?

### **JOURNEE ENVIRONNEMENT**

#### **Une journée de collecte des déchets aura lieu le 19/10/19.**

Elle est organisée par la ligue de voile occitanie et plein d'actions y sont associées dans le cadre de plan de développement (copie du mail ci-après, les dates sont plus souples qu'indiqué...).

J'aimerais vraiment que notre club s'y associe avec le CDV 30, qui financerait certaines actions : sacs pour les picnics des bénévoles et des enfants par exemple. Les enfants seront sensibilisés à laisser une zone propre à l'occasion du critérium du Gard le 6 octobre.

Je compte sur vous pour discuter ce point et si la plupart sont ok je pourrai y travailler par exemple avec Jean-Luc et Guy.

## Objet : voile et environnement

Chère amie, cher ami,

Le plan de développement de la Ligue comporte un volet environnement important qui impacte l'ensemble de nos activités : école de voile, loisirs, compétition, formation avec l'implication de tous, voile légère comme voile habitable à tous les niveaux.

Ce plan s'articule autour de plusieurs éléments :

- des chartes de bonnes pratiques
  - charte de l'éco navigateur
  - charte de l'éco structure
  - charte de l'éco moniteur
  - charte de l'éco-événement
- une démarche sentinelle de la voile
- une journée régionale de collecte des déchets **le 19 octobre**
- une information ciblée club par club des aspects environnementaux sous forme d'un flyer nominatif
- des pages internet dédiées
- de la formation.

**Toutes ces opérations ont pour objectifs de réduire notre impact, de promouvoir et éduquer sur les bons gestes, valoriser l'éducation à l'environnement de montrer notre implication au grand public.**

Vous trouverez ci-joint la présentation des différentes chartes qui seront déclinées et mises en page sous forme de formulaires, affiches, ...

En tant que responsable de structure nous vous demandons de vous engager sur leur mise en œuvre, la diffusion de ces chartes notamment sur votre structure et sur vos moniteurs. Pour les organisateurs de compétition, il est demandé que sur toutes les compétitions organisées dans la Ligue, soient instituées les opérations parking propre (avec l'article à mettre dans les IC) et dans la mesure du possible le « no plastic Challenge » visant à ne plus utiliser de plastique jetable.

Vous trouverez également un formulaire à remplir par informatique et à nous retourner avec des photos et le logo de votre club (le tout en haute définition). Ces informations seront reprises pour la confection du flyer spécifique à votre club et pour le site internet.

Dans le cadre de la réduction des déchets, vous trouverez aussi un bon de commande pour différents éléments éco-responsables. Ces éléments seront ciglés, le tarif est donné à titre indicatif, il sera ajusté en fonction des volumes :

- éco-cup (verre réutilisable)
- cendrier de poche
- besace en tissus pour les paniers repas en remplacement des sacs en plastique (fournir des vieilles voiles)
- gourde pour le remplacement des bouteilles.

Nous réfléchissons à un système de poubelle embarquée sur les bateaux de sécu des moniteurs qui soit pratique et robuste pour stocker les déchets ramassés en navigation.

La journée régionale de collecte des déchets aura lieu le **19 octobre** prochain, cela vous laisse le temps de vous organiser et d'y associer les partenaires locaux que vous souhaitez.

L'objectif est que tous les clubs soient sur cette action.

Vous trouverez un document qui vous explique sa mise en œuvre et son organisation.

Enfin le volet formation va permettre à notre encadrement d'intégrer l'ensemble de ces dimensions dans l'enseignement au quotidien ou via des projets pédagogiques, parcours de découverte, ... Le calendrier des formation vous sera envoyé une fois formalisé.

Ce plan d'action participe à la démarche globale de développement de la culture nautique en Occitanie, au retentissement de la voile dans les sports de nature et à sa bonne image auprès des citoyens. Il est accompagné notamment par le Parc Marin Golf du Lion, mais aussi par la FFVoile pour qui nous sommes un peu le laboratoire d'actions qui pourraient être reprises au niveau national.

La commission développement avec le groupe de travail environnement qui a été officialisé le 25 mars sous la coordination technique de Bernard Porte se tient à votre disposition pour toute information complémentaire.

**Nous vous demandons de nous retourner pour le 6 mai :**

- **la fiche de renseignement de votre club avec en haute définition plusieurs photos de votre club, votre équipe, ... et votre logo**
- **le bon de commande d'éléments pour le no-plastic challenge**
- **vos engagements sur la charte de l'éco structure.**

Tous ces engagements seront valorisés dans les médias et auprès de l'ensemble de nos partenaires.

Toute l'équipe de la Ligue se joint à nous pour souhaiter votre investissement entier sur ce projet.

Reçois chère amie, cher ami, nos amitiés sportives.

**Paul Edouard DESPIERRES**  
Président de Ligue

**Laurent BOURRIQUEL**  
Président commission développement